



GRESSY FLASH

Numéro 266

25 Octobre 2020

Nous ne sommes pas en mesure de commémorer le 102^{ème} anniversaire de la fin de la « Grande Guerre » dans sa forme habituelle compte tenu de la situation sanitaire.

Néanmoins pour marquer notre reconnaissance et notre souvenir, une délégation du conseil municipal se rendra de la mairie à notre monument aux morts le mercredi 11 novembre à 11 heures afin d'y déposer une gerbe.

Il n'y aura ni discours ni vin d'honneur à l'issue de cette petite cérémonie mais si quelques administrés veulent nous accompagner, ils seront les bienvenus en respectant les distanciations et le port du masque.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et votre indulgence.

Chers Amis,

Le maire et la municipalité de Gressy s'associent au message de l'Association des Maires Ruraux et aux messages de la Nation face à la douleur de la famille et des collègues de Samuel PATY, professeur d'histoire, ancien du collège de Lorrez le Bocage, lâchement assassiné par des obscurantistes totalitaires et dégénérés.

La République et ses savoirs doivent continuer à vivre afin que chaque enfant issu de toute famille religieuse ou politique puisse continuer à recevoir l'instruction qui, seule, lui permettra de se forger une opinion personnelle, ceci dans le respect continu au corps enseignant choqué et meurtri.

Pour honorer ce serviteur de la nation tombé dans l'exercice de sa mission, **le drapeau de la mairie sera à nouveau mis en berne le lundi 2 novembre, jour de la prochaine rentrée scolaire et un rassemblement se tiendra à 11 heures dans la cour de récréation de notre école.** Exceptionnellement, les parents et toutes celles et ceux qui voudront se joindre à nous seront les bienvenus en portant les masques et en limitant au maximum les rapprochements.

La République si elle veut vivre et durer doit aussi prendre l'exacte mesure de ce qui arrive maintenant et corriger très rapidement les effets de la lâcheté, des compromissions, des aveuglements, des calculs, des contre-pouvoirs mis en place par nos élites depuis plus de 30 ans. Les beaux discours qui tirent les larmes, c'est bien. Maintenant il nous faut des actes dans le respect de tous les êtres humains.

Il va nous falloir maintenant et à nouveau affronter une période délicate avec la recrudescence du coronavirus. Après un été où chacun s'est cru libéré, il apparaît maintenant que là aussi, tout n'ait pas été mesuré convenablement. Les signaux sont alarmants et les messages qui nous sont délivrés sont souvent contradictoires. Croyez que comme lors de la première phase nous sommes à vos côtés.

Nous ne le répéterons jamais assez : protégez-vous afin de protéger les autres.

Bien à vous.

JC.Geniès, Maire.



Nous vous informons du retour de Mélanie qui sera à votre service pour la vente de ses huîtres et vous permettra également de les déguster avec un bon petit vin blanc.

A partir du samedi 31 octobre de 16 heures à 19 heures 30 au coin du Foyer Rural, allée d'Olympie.



La Chaloupe est toujours à flot

Comme toutes les structures du spectacle vivant La Chaloupe a été durement touchée par le confinement. Plusieurs concerts ont dû être annulés, les musiciens se sont retrouvés dans des conditions bien difficiles.

L'équipe reste mobilisée et elle prépare la nouvelle année en espérant que les modes de représentation qui font sa grande force, ne seront que peu touchés par les mesures de protection si celles-ci doivent être maintenues. Il faut savoir que comme d'habitude, toute l'équipe sera sur le pont pour garantir votre sécurité tout en préservant votre plaisir et votre confort !

Nous espérons pouvoir bénéficier à la reprise du magnifique sextet LEEWAY de Vincent PAYEN initialement prévu le 14 NOVEMBRE à Gressy. C'est un groupe exceptionnel et nous serons heureux de pouvoir l'accueillir.



FAITES-VOUS VACCINER CONTRE LA GRIPPE, NOS INFIRMIERES SONT A VOTRE DISPOSITION AU 06.59.49.59.87

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Votre solution Enfance

Comme nous vous l'avions annoncé dans notre précédent Gressy Flash, le « Portail Famille » a été mis en service pour cette nouvelle rentrée scolaire.

Les opérations courantes liées aux services périscolaires pourront être réalisées à travers ce site :

- La réservation et / ou annulation des prestations (Cantine / Centre de Loisirs / BUS Matin- Soir).
- Le Paiement des factures par Carte Bancaire.
- La modification des informations liées à vos enfants (Médecin traitant...).

Les paiements par chèque restent possibles mais devront désormais être à l'ordre de « Régie de recettes périscolaires ».

Nous espérons que ce site en ligne simplifiera la vie des parents de nos chers enfants !

Il est important de rappeler que votre enfant ne pourra pas déjeuner si vous n'avez pas réservé la cantine sur le portail.

A ce jour nous constatons qu'une trentaine d'enfants n'ont pas de repas indiqués pour la rentrée du 2 Novembre.

Merci de penser à nous indiquer si votre enfant mangera à la cantine pour la rentrée du 2 Novembre sur le portail :

<https://www.logicielcantine.fr/rpi-sifm>

Vincent Vilarrubla

Nous espérons pouvoir aider les bénévoles de la Coopérative scolaire, du GAG et de la Bibliothèque Municipale dans l'organisation d'un marché de Noël.



Il ne ressemblera pas à ce que nous avons connu car, craignant des mesures encore très contraignantes, il est difficile de faire appel à des fournisseurs extérieurs.

Néanmoins, nous espérons vous voir, petits et grands le

samedi 12 décembre devant la mairie en respectant sans doute encore les gestes barrières.

Nous avons le regret de vous informer que, vu les circonstances liées à la CODIV19, "TOUS en SCENE" a décidé, ne pouvant pas garantir la distanciation physique, de ne pas organiser le TELETHON prévue les 4 et 5 décembre, du moins dans sa forme habituelle. Une nouvelle information vous sera communiquée en temps utile.

Travaux Mairie

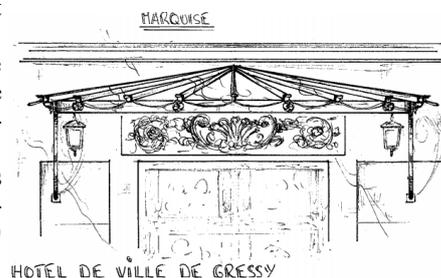
Nos visiteurs ont pu remarquer que pendant la première période de confinement des morceaux de corniche se sont désolidarisés du dessous de la toiture de notre mairie. Nous avons

donc en urgence mandaté une entreprise pour procéder aux réparations nécessaires avant l'hiver (Coût : 13 550 Euros HT)

Nous en avons profité pour décider la réfection du pas de porte et de son palier afin de corriger la pente qui générerait des infiltrations dans le hall du bâtiment et de changer le sol afin de le rendre moins glissant (Coût : 3 741 Euros HT)

Il a été également décidé l'ajout d'une marquise comme cela existait au XIXème siècle afin de protéger nos visiteurs des intempéries ainsi que la porte d'entrée qui souffre beaucoup en cas d'orage. L'entreprise de ferronnerie n'est pas encore choisie et les premières propositions s'établissent entre 5 000 et 10 000Euros HT.

Enfin, une mission a été confiée au cabinet ANCEL suite à la révélation d'infiltrations dans les murs provoquée par les cassures d'une colonne d'eau usée révélée par un passage caméra. Cette mission et les travaux en résultant ont été prévus au budget 2020 pour une somme de l'ordre de 30 000 Euros HT.



Conseil Municipal du 4 août 2020

- Désignation de Mme. Catherine Brickert et de M. Jean-Claude Geniès à la Commission locale des charges transférées de la Communauté d'Agglomération Roissy-Pays de France.
- Opposition au transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme » à la Communauté d'Agglomération Roissy-Pays de France.
- Vote des tarifs municipaux applicables du 1er. Septembre 2020 au 31 août 2021
- Vote de subventions de 7500 Euros au Groupe d'Animation de Gressy et de 1750 Euros à Gressy d'Hier et d'Aujourd'hui
- Avis favorable pour la signature d'une convention mise à disposition d'une parcelle foncière destinée à abriter les installations d'un réseau de communications électroniques
- Election de Mme. Lise Selleret comme déléguée titulaire au syndicat mixte de la Goële compétent en matière de transports publics
- Retrait de la commune de Gressy du S.I.E.R.
- Demande d'adhésion de la Commune de Gressy au Syndicat Intercommunal de Téléalarme et de Télésurveillance de Condé-Sainte-Libiaire
- Election de deux délégués titulaire (Catherine Brickert et Jean-Marc Doneddu) et d'un délégué suppléant (Marguerite Katzmann) au S.I.M.T.T. de Condé Sainte-Libiaire
- Avis favorable à la signature d'une convention avec Seine-et-Marne THD

Conseil Municipal du 12 septembre 2020

- Délibération Modificative Budgétaire
- Election des représentants de la commune au sein de Roissy Dev Aerotropolis (JM.Doneddu et JC.Geniès)
- Modification des délégations au Maire
- Désistement d'une requête introduite devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Conseil Municipal du 10 octobre 2020

- Vote d'une subvention à l'Office de Tourisme de Roissy
- Election du représentant de la commune au sein du Groupement d'Intérêt Public ID 77
- Approbation du recrutement d'un agent de police municipale par la Communauté d'Agglomération Roissy pays de France pour la commune de Thieux.
- Modification du transfert de la compétence du PLU à la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France
- Dissolution du syndicat intercommunal du lycée professionnel de Claye-Souilly